

Outils complémentaires

Les nouveaux projets éducatifs et les moyens de leur mise en œuvre

Formation professionnelle

Table des matières

1.	Processus d'élaboration du projet éducatif	p. 2
2.	Outils pour l'analyse du contexte (analyse de la situation)	
a)	Tableau 1 : exemples d'éléments pouvant être pris en compte et de sources d'informations possibles	p. 4
b)	Annexe 3 : Liste de données qui peuvent être prises en considération dans l'analyse de l'environnement externe et interne de l'établissement d'enseignement	p. 7
3.	Outils pour l'élaboration du projet éducatif	
a)	Annexe 1 : Orientation et objectifs ministériels	p. 11
b)	Argumentaire pour favoriser l'inscription de cibles qualitatives plutôt que quantitatives (chiffrées)	p. 14
c)	Procédure d'adoption du projet éducatif et <u>lettre de dissidence</u>	p. 18
4.	Outils pour l'élaboration de la proposition des moyens	
a)	Processus d'élaboration de la proposition de moyens	p. 22
b)	Exemples d'éléments du contenu pour le projet éducatif et les moyens de mise en œuvre	p. 24
5.	Tableau synthèse des orientations et des objectifs – Le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022, CSDGS	p. 30

Processus d'élaboration du projet éducatif¹

Processus d'élaboration du projet éducatif

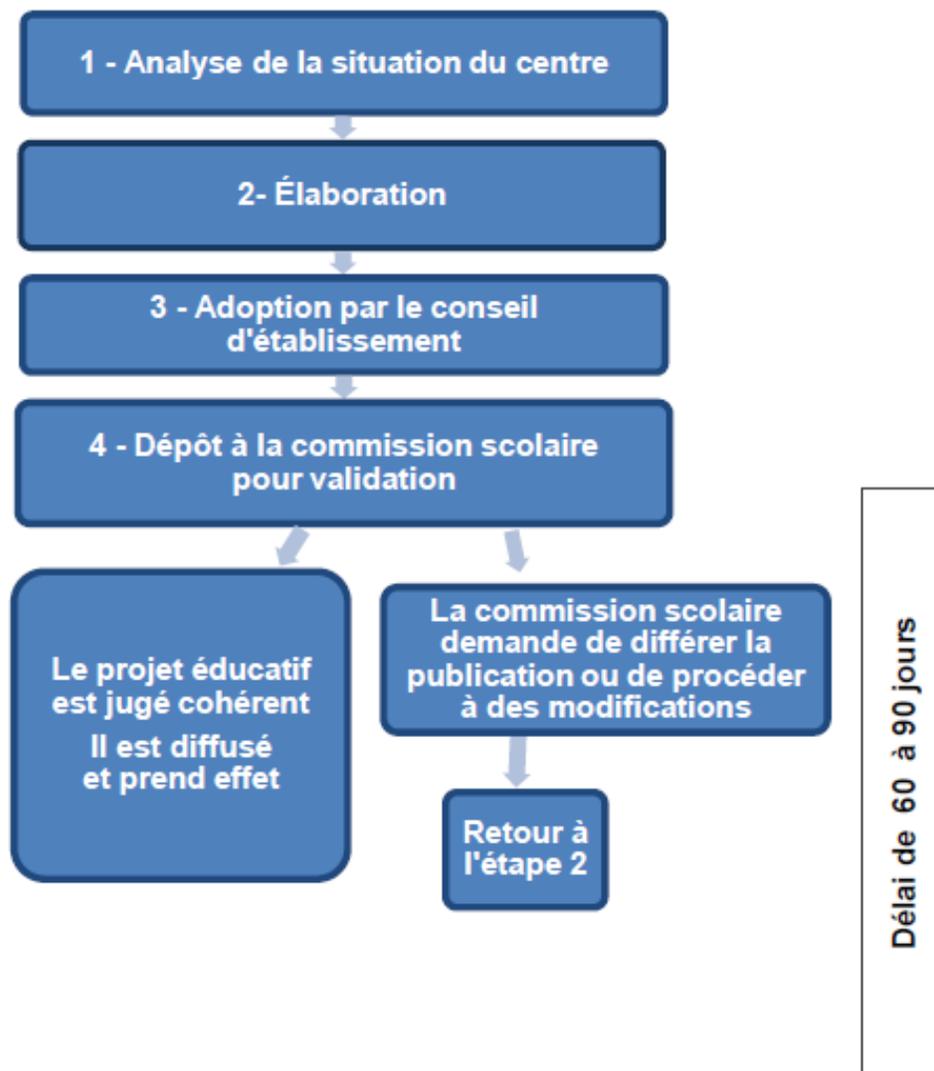


Tableau 1 :

Exemples d'éléments pouvant être pris en compte et de sources d'informations possibles¹

Tableau 1**Exemples d'éléments pouvant être pris en compte et de sources d'informations possibles**

Note : Ces éléments sont présentés à titre indicatif seulement. Chaque établissement devant déterminer ceux qui sont pertinents eu égard au contexte qui lui est propre.

Éléments pouvant être pris en compte	Sources d'informations possibles
<p>Besoins des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défis ou difficultés particulières (ex. : absentéisme des élèves) • Besoins en termes de services professionnels et de soutien • Sentiment d'appartenance • Mieux vivre ensemble • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation du personnel sur les besoins des élèves • Services prévus ou accessibilité des services complémentaires et particuliers • Questionnaires ou groupes de discussion • Données propres au centre • Etc.
<p>Enjeux liés à la réussite des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proportion d'élèves HDAA dans le centre et dans les classes • Élèves ayant un plan d'intervention • Élèves qui viennent en FP en provenance du CFMS (passerelle) • Élèves en concomitance (FGJ-FP ou EDA-FP) • Présence ou disponibilité des services spécialisés • Climat de du centre (ex. : intimidation et violence) • Assiduité des élèves • Retard scolaire • Réussite aux épreuves ministérielles • Sentiment d'appartenance au centre 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation du personnel sur les difficultés particulières des élèves • Questionnaires ou groupes de discussion • Données propres à l'école • Données provenant du ministère et de la commission scolaire • Écarts de réussite entre divers groupes d'élèves (issus de milieux défavorisés ou favorisés; issus de l'immigration, ayant ou non des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, etc.) • violence • Etc.
<p>Caractéristiques de la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étendue du territoire • Tendances démographiques • Diversité socioéconomique, linguistique et ethnoculturelle de la population • Milieu rural ou urbain • Région éloignée, région ressource 	<ul style="list-style-type: none"> • Données provenant du ministère et de la commission scolaire • Consultation de tous les groupes concernés quant à leur connaissance de la communauté • Etc.

Éléments pouvant être pris en compte	Sources d'informations possibles
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources de la communauté (soutien aux familles, aux jeunes) • Qualité de l'environnement et de la vie en général • Organismes pouvant appuyer les élèves dans le cadre de projets environnementaux, culturels, sportifs ou sociaux complémentaires aux services de l'école • Pénurie ou besoins de main-d'œuvre • Taux de chômage • Objectif de développement durable • Etc. 	
<p>Autres éléments propres au centre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieux physiques (ex. : nombre de pavillons, nombre de locaux, disponibilité des locaux, partage de locaux, espaces communs, vétusté, luminosité, qualité de l'air, confort) • Outils numériques • Temps prévu pour la concertation • Temps prévu pour divers projets • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de vétusté du ou des bâtiments • Consultation de tous les groupes concernés, dont le personnel scolaire • Etc.

Annexe 3 :

Liste de données qui peuvent être prises en considération dans l'analyse externe et interne de l'établissement d'enseignement¹

Source : ¹Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018).
Gestion axée sur les résultats : pilotage du système d'éducation.
Le projet éducatif, pages 16 à 18

Annexe 3 - Liste de données qui peuvent être prises en considération dans l'analyse de l'environnement externe et interne de l'établissement d'enseignement

ENVIRONNEMENT EXTERNE

- le contexte socio-économique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation (par exemple, la hausse ou la baisse de la démographie, le niveau moyen de scolarité des parents);
- les services offerts par les organismes pouvant soutenir l'éducation sur le territoire de l'établissement d'enseignement et de sa région administrative (par exemple, les municipalités, les autres établissements d'enseignement, l'instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire, le centre intégré de santé et de services sociaux, le carrefour jeunesse emploi, le centre local de développement);
- le type d'engagement de ces organismes;
- l'offre publique et privée de services pédagogiques (petite enfance, préscolaire, primaire, secondaire, éducation des adultes, formation professionnelle, enseignement supérieur) sur le territoire de l'établissement d'enseignement et de sa région administrative;
- l'indice de milieu socio-économique (IMSE);
- l'indice du seuil de faible revenu (SFR);
- le type ou le degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant;
- le statut familial des élèves;
- le taux de placement par type de programme d'études à la formation professionnelle.

ENVIRONNEMENT INTERNE

Les élèves et leur réussite

Indicateurs nationaux fournis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) :

- la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire;
- le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 4e et en 5e secondaire;
- le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (taux de décrochage).

Autres indicateurs nationaux fournis par la commission scolaire ou par l'établissement d'enseignement :

- le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 4e et en 6e année;
- le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 2e secondaire;
- le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (taux de décrochage) selon le niveau scolaire, l'âge, le sexe de l'élève, son statut linguistique, son milieu socio-économique, ses caractéristiques particulières (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, élèves immigrants de première génération, etc.);
- le taux de qualification et d'obtention de diplôme selon le sexe de l'élève, son statut linguistique, son milieu socio-économique, ses caractéristiques particulières (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, élèves immigrants de première génération, etc.).

Portrait statistique des effectifs scolaires :

- le nombre d'élèves, par niveau scolaire et par secteur (formation générale des jeunes, formation professionnelle, formation générale des adultes);
- les prévisions de la clientèle pour les cinq prochaines années;
- le nombre d'élèves fréquentant le service de garde;
- l'âge moyen des nouveaux inscrits en formation professionnelle;
- le pourcentage d'élèves âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle;
- le pourcentage d'élèves titulaires d'un diplôme d'études secondaires en formation professionnelle.

Caractéristiques des élèves :

- la nationalité des élèves;
- la langue maternelle des élèves.

Caractéristiques liées à la réussite :

- le nombre d'élèves vivant une transition;
- le nombre d'élèves ayant un PI (plan d'intervention);
- le nombre d'élèves ayant un PSII (plan de service individualisé et intersectoriel);
- le nombre d'élèves ayant une TÉVA (transition de l'école vers la vie active);
- le pourcentage d'élèves HDAA;
- le pourcentage d'élèves HDAA intégrés;
- le nombre de situations d'intimidation ou de violence par année;
- le pourcentage d'absentéisme chez les élèves;
- le nombre de sorties de classe (expulsions) par année;
- la proportion d'élèves engagés dans les activités parascolaires (activités étudiantes, sports interscolaires, activités communautaires, etc.);
- le degré de motivation des élèves;
- la proportion d'élèves capables d'organiser leur travail de façon satisfaisante;
- la proportion d'élèves ayant un travail rémunéré et le nombre d'heures travaillées par semaine;
- la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement;
- la proportion d'élèves qui accèdent à la 3e secondaire en formation générale;
- la proportion d'élèves qui accèdent à la 4e secondaire en formation générale;
- la proportion d'élèves qui accèdent à la 5e secondaire en formation générale;
- la proportion d'élèves qui poursuivent leurs études en formation professionnelle;
- la proportion d'élèves qui poursuivent des études supérieures;
- le taux de persévérance et de réussite à la formation générale des adultes inscrits au second cycle du secondaire, pour tous les âges et toutes les clientèles;
- le nombre de personnes ayant obtenu un diplôme de la formation professionnelle.

Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

- le nombre d'enseignantes et d'enseignants, de membres du personnel professionnel et de personnel en soutien direct et indirect à l'élève selon la catégorie d'emploi, le type de poste, etc.;
- la stabilité du personnel;
- l'âge moyen du personnel;
- la mobilisation du personnel;
- l'offre pédagogique de l'établissement d'enseignement (options, profils, programmes, etc.);
- l'offre de services en adaptation scolaire;
- l'offre de services complémentaires;
- l'offre de services des activités parascolaires;
- le type de leadership de la direction;
- les pratiques d'encadrement des élèves;
- les pratiques éducatives;
- le niveau d'intégration des technologies de l'information et de la communication;
- les services d'aide à l'apprentissage aux élèves;
- les pratiques évaluatives;
- les caractéristiques des relations entre l'école et la famille;
- les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves;
- le climat organisationnel.

L'établissement d'enseignement

- les disponibilités financières;
- l'équipement technologique;
- le nombre de bâtiments et leur état;
- le nombre et le type de locaux spécialisés;
- la disponibilité des locaux.

Annexe 1:

Orientations et objectifs ministériels¹

Annexe 1 – Orientations et objectifs ministériels

Le PEVR de la commission scolaire doit être cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation (art. 209.1). Le ministre peut aussi déterminer pour l'ensemble des commissions scolaires ou en fonction de la situation de l'une ou de certaines d'entre elles, des orientations, des objectifs et des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du PEVR (art. 459.2).

Pour la période 2017-2022, deux orientations devant être prises en compte et cinq objectifs et indicateurs leur correspondant ont été proposés aux commissions scolaires pour l'élaboration des PEVR. Ces orientations et objectifs pourront se retrouver, en tout ou en partie, dans les projets éducatifs. Comme mentionné à la section 2.4 c), il est préférable que ceux-ci ne soient pas accompagnés de cibles quantitatives pour éviter des dangers potentiels. Ces dangers pourraient être évoqués **pour démontrer le caractère « inapproprié » ou « inapplicable » de l'inscription de cibles quantitatives dans le projet éducatif.**

Objectifs proposés aux commissions scolaires	Indicateurs	Dangers potentiels
Réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves : <ul style="list-style-type: none">▪ garçons et filles▪ élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et élèves réguliers▪ élèves issus de l'immigration et élèves qui n'en sont pas issus▪ défavorisés et favorisés	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	Recourir à des mesures inappropriées qui pourraient encourager les préjugés à l'égard de certains élèves
Augmenter la proportion d'élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	Concentrer les efforts sur la réussite aux examens et non sur la réussite au sens large et sur le développement global des élèves Orienter des élèves vers des qualifications alors qu'ils auraient pu obtenir un diplôme si on leur avait offert le soutien nécessaire au développement de leur plein potentiel

Objectifs proposés aux commissions scolaires	Indicateurs	Dangers potentiels
Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant	Indice de vétusté des bâtiments	Rénover et construire dans l'urgence sans développer une vision et une expertise interne et sans prendre en compte : <ul style="list-style-type: none"> - les besoins spécifiques des milieux (écoles et centres) - l'empreinte écologique - l'intégration du numérique - les éléments qui favorisent la réussite (espaces lumineux, colorés, confortables, flexibles et fluides)
Orientation		
Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire		

Argumentaire pour favoriser l'inscription de cibles qualitatives plutôt que quantitatives (chiffrées)¹.

Argumentaire

Au cours des dernières années, la performance, la concurrence et les cibles à atteindre s'imposent en éducation au Québec. Cette vision de l'éducation déshumanise celle-ci et soumet les élèves et le personnel à une forte pression pour atteindre des résultats qui vont à l'encontre de la réussite éducative permettant à l'élève de développer son plein potentiel et de réaliser ses buts personnels.

Ce qu'il faut éviter

- Mettre une pression indue sur les élèves pour qu'ils privilégient les résultats aux examens au détriment de la pleine maîtrise des compétences du programme.
- Mettre de la pression sur le personnel pour qu'il se centre sur l'atteinte de cibles chiffrées, dans un contexte de manque de ressources pour soutenir la réussite des élèves.
- Mettre de la pression sur le personnel enseignant pour qu'il modifie les notes des élèves à la hausse, de manière à atteindre les résultats statistiques souhaités.
- Préparer les élèves uniquement en fonction de l'évaluation prévue, les privant ainsi d'apprentissages utiles à leur réussite éducative.
- Augmenter le nombre d'examens exigés par les commissions scolaires, qui doivent rendre des comptes en matière de réussite des élèves.
- Faire perdre aux élèves le sens de la réussite, qui permet le développement de leur plein potentiel et l'atteinte de leurs buts personnels, et non pas l'atteinte d'une cible chiffrée.
- Faire pression sur le personnel pour qu'il centre ses efforts sur les élèves tout près du seuil de réussite, ce qui envoie le message qu'il est vain de mettre l'énergie nécessaire pour mener les élèves qui ont plus de difficulté à la réussite.
- Obliger l'utilisation d'approches éducatives et pédagogiques particulières, brimant ainsi l'autonomie professionnelle du personnel.
- S'éloigner du contexte de l'établissement (origine des élèves, composition des groupes, ressources disponibles, etc.).
- Prioriser les besoins des entreprises au détriment de ceux des élèves dans un contexte d'adéquation formation-emploi.

Ce que nous voulons

- Créer un climat propice aux apprentissages de tous les élèves, sans égard à la performance.
- Offrir aux élèves la possibilité de devenir des citoyennes et citoyens responsables et de développer leur vision du monde qui les entoure.
- Établir une relation de confiance avec les élèves pour les amener à atteindre leurs buts.
- Privilégier la collaboration de toutes et tous dans les établissements.

Ce que nous proposons

- Éliminer toute référence à des cibles chiffrées dans le projet éducatif pour se concentrer sur des objectifs qui tiennent compte des moyens dont dispose le personnel et des capacités des élèves.
- Privilégier des façons de faire qui situent l'école ou le centre et la réussite des élèves dans une vision plus humaine de l'éducation.
- Faire de la réussite une responsabilité partagée entre le personnel, les parents et la direction.
- Mettre tout le savoir et toute l'expérience du personnel au service de la réussite des élèves.

Exemples de cibles acceptables

Pour éviter que les cibles visées dans le projet éducatif soient chiffrées, nous devons suggérer des objectifs orientés sur les moyens qui seront proposés à la direction par le personnel pour la mise en œuvre du projet éducatif.

La direction propose l'amélioration de la réussite des élèves de 5 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- d'augmenter la réussite des élèves;
- de tendre vers un meilleur taux de diplomation.

La direction propose l'augmentation de la réussite des garçons de 4 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- d'améliorer la réussite des garçons;
- de diminuer les écarts de réussite entre les garçons et les filles.

La direction propose la diminution des sorties sans diplôme ni qualification de 3 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- de réduire le nombre de sorties sans diplôme ni qualification;
- de maintenir un nombre minimal de sorties sans diplôme ni qualification.

La direction propose la réduction du taux d'abandon de programme de 5 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- de réduire le nombre d'élèves qui abandonnent un programme.

La direction propose l'augmentation de la réussite du niveau 1 en francisation de 6 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- d'améliorer la réussite des élèves de niveau 1 en francisation.

Les exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la commission scolaire de fixer des cibles visées dans le projet éducatif sont respectées, mais les propositions du personnel sont orientées en fonction des moyens qui seront mis en place et non en fonction d'une obligation de résultats.

De la documentation sur les moyens sera produite et diffusée dans un deuxième temps.

Procédure d'adoption du projet éducatif par le conseil d'établissement et lettre de dissidence¹.

Aux personnes représentant le personnel au conseil d'établissement (CE)

Procédure d'adoption du projet éducatif par le conseil d'établissement et lettre de dissidence

Pour faire en sorte que les cibles visées prévues par la Loi sur l'instruction publique qui doivent être inscrites dans le projet éducatif ne soient pas chiffrées, il est préférable de préparer le terrain, à défaut de quoi il pourrait s'avérer nécessaire de se dissocier de la proposition de projet éducatif par une lettre de dissidence (voir le modèle à la page suivante).

Voici la démarche proposée :

1. Préalablement à l'adoption du projet éducatif, il est préférable pour les personnes représentant le personnel au CE de se concerter et d'annoncer à la direction leurs couleurs et leur volonté d'éviter l'inscription de cibles chiffrées à l'intérieur du projet éducatif.
2. Les personnes représentant le personnel au CE ont avantage à informer la présidente ou le président du conseil d'établissement de leur intention de s'opposer clairement à des cibles chiffrées dans le projet éducatif.
3. Si, en bout de piste, le libellé des cibles apparaissant au projet éducatif ne correspond pas à leurs attentes, les représentantes et représentants du personnel au CE pourront voter contre la proposition de projet éducatif.

Il est important de ne pas s'abstenir de voter, car une abstention est considérée comme un appui à la proposition. Dans ce cadre, il faut s'assurer de se coordonner avec les représentantes et représentants des autres catégories de personnel présentes au CE.

Si la proposition de projet éducatif contenant des cibles chiffrées est retenue par la majorité, les représentantes et représentants du personnel pourront demander d'inscrire leur dissidence au procès-verbal de la réunion et déposer une lettre de dissidence. La dissidence peut être vue ici comme un moyen dissuasif, utilisé en amont, pour informer les membres du conseil d'établissement que, lorsqu'il sera question du projet éducatif, le personnel s'opposera vivement à l'inscription de cibles chiffrées à l'intérieur de ce document et pour en expliquer les raisons. Si des cibles chiffrées étaient tout de même inscrites au projet éducatif lors de son adoption, une lettre pour appuyer leur dissidence peut être déposée pour laisser une trace écrite au procès-verbal de la rencontre. Cette lettre a alors une valeur symbolique puisque le personnel a le devoir de respecter le contenu du projet éducatif.

Si la proposition est rejetée par la majorité, la direction devra aller chercher un nouveau consensus à soumettre lors d'une rencontre ultérieure du CE.

[Insérer ville], le [insérer date]

PAR COURRIEL [insérer adresse]

[Insérer nom]

[Président du conseil d'établissement de l'école ou du centre]

[Insérer adresse]

Objet : Avis du personnel à l'égard de l'ajout de cibles visées au projet éducatif par les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique (projet de loi n° 105)

Madame, Monsieur,

La présente lettre vise à vous expliquer l'avis du personnel relatif aux nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique, modifiée par l'adoption du projet de loi n° 105, qui apportent des changements au contenu du projet éducatif en y ajoutant des cibles visées.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un projet éducatif est la pierre angulaire sur laquelle repose la réalisation de la mission fondamentale de l'école, qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. Cette mission s'articule dans une vision humaniste de l'éducation et ne doit surtout pas être réduite à l'atteinte de cibles chiffrées sans égard aux besoins des élèves, et aux moyens et aux ressources nécessaires dont dispose le personnel.

Notre voix doit être entendue, puisque l'apport du personnel de l'école au bien-être des élèves et à leur réussite éducative est d'une importance capitale. En effet, le personnel est celui qui tisse des liens avec les élèves, qui connaît leurs besoins et qui a développé un savoir et une expertise mis au service de la réussite de chacun des élèves.

Nous nous opposons aux cibles chiffrées puisqu'elles ne sont pas sans conséquence pour le personnel et pour les élèves. En fait, cette obligation de résultats met une pression indue sur les élèves afin de les voir réussir, et également sur le personnel pour qu'il se centre sur l'atteinte de ces cibles dans un contexte de manque de ressources pour soutenir la réussite des élèves. Il y a aussi un fort risque qu'une pression soit exercée sur le personnel enseignant pour modifier les notes des élèves à la hausse, de manière à atteindre les résultats statistiques souhaités.

Vous comprendrez donc que, dans le cadre des travaux relatifs à l'adoption du projet éducatif de l'école, nous refusons systématiquement toute cible chiffrée concernant la réussite ou la diplomation des élèves. Nous ne

voulons pas d'un établissement obsédé par l'obligation de résultats; nous voulons un établissement où chacun des élèves a les moyens de réussir.

Ce n'est pas en imposant au personnel des cibles chiffrées à atteindre que nous arriverons collectivement à améliorer la réussite des élèves.

Nous réitérons que nous souhaitons la réussite de 100 % des élèves et sommes convaincus que vous comprendrez nos préoccupations à l'égard de l'introduction de cibles chiffrées à l'intérieur du projet éducatif.

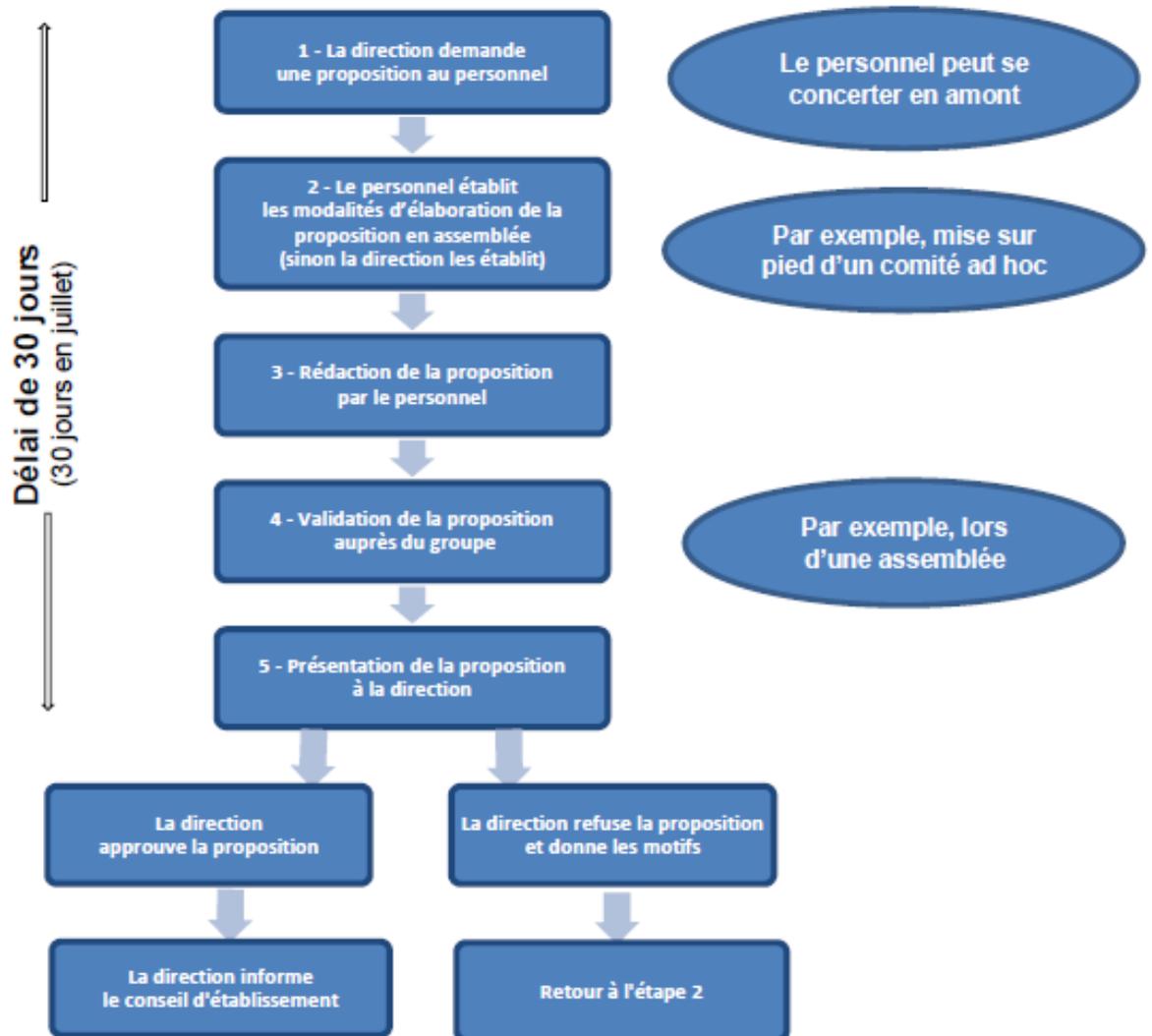
Nous vous remercions de l'attention portée à la présente lettre et nous vous transmettons, **Madame, Monsieur**, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les membres du personnel de l'école

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Processus d'élaboration de la proposition de moyens¹.

Processus d'élaboration de la proposition de moyens



Exemples d'éléments de contenu pour le projet éducatif et les moyens de mise en œuvre¹.

Centres de formation professionnelle

Exemples d'éléments de contenu pour le projet éducatif et les moyens de mise en œuvre

Note : Les exemples proposés le sont à titre indicatif seulement pour vous inspirer au besoin.

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
<p>Enjeu : Réussite</p> <p>Orientation : Favoriser la réussite des élèves</p>	<p>Repérer rapidement les élèves à risque ou en difficulté</p> <p>Mettre en valeur les réussites des élèves</p> <p>Assurer la maîtrise des préalables (matières de base : français, anglais, mathématique)</p>	<p>Offre de services professionnels et de soutien</p> <p>Amélioration du taux de diplomation</p> <p>Réduction du taux de sortie sans diplôme</p> <p>Renforcement du sentiment de fierté et d'accomplissement des élèves</p> <p>Offre de mesures pour assurer la maîtrise des préalables</p>	<p>Participation aux activités et services proposés</p> <p>Taux de diplomation</p> <p>Taux de sortie sans diplôme</p> <p>Témoignages des élèves</p>	<p>Évaluation des compétences de base des élèves</p> <p>Soutien aux élèves selon l'évaluation de leurs besoins</p> <p>Services professionnels et de soutien suffisants pour répondre aux besoins</p> <p>Périodes de récupération en dehors du temps d'enseignement du programme</p> <p>Suivi des plans d'intervention et rencontres en fonction des besoins</p> <p>Mise sur pied d'outils de suivi et de communication pour les différents intervenants</p> <p>Service d'accompagnement pour les élèves en difficulté (ou tutorat)</p> <p>Ateliers de mise à niveau pour les élèves éprouvant des difficultés</p> <p>Ateliers thématiques sur divers sujets (ex. : organisation et stratégies de travail, gestion du stress)</p>

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
<p>Enjeu : Centre comme milieu de vie</p> <p>Orientation : Faire du centre un milieu de vie ouvert et sain</p>	<p>Développer chez les élèves le respect de la diversité</p> <p>Promouvoir l'adoption de comportements pacifiques</p>	<p>Amélioration du climat du centre</p> <p>Réduction des cas d'intimidation et de violence</p>	<p>Perception du climat du centre par les élèves et le personnel</p> <p>Nombre d'incidents d'intimidation et de violence rapportés</p>	<p>Portrait de la situation en matière d'intimidation et de violence</p> <p>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</p> <p>Service de médiation pour les élèves qui en ont besoin</p> <p>Activités de perfectionnement sur la violence et l'intimidation offerte au personnel, selon les besoins</p>
<p>Enjeu : Santé et sécurité</p> <p>Orientation : Faire de la santé et de la sécurité une priorité</p>	<p>Assurer la santé et la sécurité des élèves et du personnel</p>	<p>Lieux sécuritaires</p>	<p>Mesures de sécurité mises en œuvre</p> <p>Nombre d'accidents rapportés</p>	<p>Politique en santé et sécurité du travail (SST)</p> <p>Bonification du guide de l'élève avec des éléments de SST</p> <p>Activités de perfectionnement en SST pour le personnel qui le demande</p> <p>Activités qui font la promotion des saines habitudes de vie</p> <p>Aménagements conformes aux exigences de SST</p> <p>Comité de SST</p> <p>Vérification annuelle des équipements</p>
<p>Enjeu : Engagement des élèves</p> <p>Orientation : Favoriser l'engagement des</p>	<p>Favoriser la persévérance</p> <p>Développer le sentiment d'appartenance des élèves</p>	<p>Réduction du taux d'abandon</p> <p>Réduction des absences</p> <p>Augmentation de la</p>	<p>Taux d'abandon</p> <p>Taux de rétention</p> <p>Taux d'absentéisme</p>	<p>Activités de socialisation et activités parascolaires</p> <p>Rencontres individuelles avec les élèves lors d'absences non</p>

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
élèves dans leur formation professionnelle		participation des élèves aux activités du centre	Témoignage des élèves Taux de satisfaction des élèves	motivées par la technicienne ou le technicien en éducation spécialisée ou en travail social Relance auprès des élèves en situation d'interruption Service d'orientation scolaire et professionnelle de la commission scolaire Sondage auprès des élèves Dîner multiethnique Tournois sportifs
Enjeu : Insertion professionnelle Orientation : Soutenir le passage des élèves vers le marché du travail	Développer chez les élèves des attitudes et des aptitudes nécessaires en milieu de travail Renforcer les liens entre le centre et les employeurs	Maintien des partenariats établis avec des employeurs Établissement de nouveaux partenariats	Nombre et nature des partenariats avec les employeurs	Personnel professionnel et de soutien pour accompagner les élèves Service de placement pour les élèves Invitation des employeurs à venir rencontrer les élèves finissants Journée carrière Ateliers visant le développement des attitudes et aptitudes nécessaires en milieu de travail
Enjeu : Recrutement d'élèves Orientation : Assurer la vitalité du centre	Faire connaître les formations offertes Attirer davantage d'élèves au centre Augmenter le nombre de filles	Augmentation du nombre d'élèves inscrits	Nombre d'élèves inscrits	Journée porte ouverte, stage d'un jour, journée carrière Participation au Salon de la formation professionnelle Matériel promotionnel et

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
	qui s'inscrivent dans des formations menant à des métiers traditionnellement masculins			publicité <i>Concours Chapeau les filles!</i> Assurer un suivi entre l'inscription et le début des formations (ex. : entrevues, activités d'accueil, contacts téléphoniques, lettres)
Enjeu : Intégration des nouveaux membres du personnel Orientation : Favoriser l'intégration en emploi du personnel	Développer le sentiment d'appartenance du nouveau personnel au centre Assurer le développement de liens entre l'ancien personnel et le nouveau	Améliorer la rétention du personnel en début de carrière	Taux de rétention du nouveau personnel après 5 ans Perception du nouveau personnel sur les mesures de soutien	Accueil personnalisé Mentorat volontaire Guide d'information sur le centre Présentation du nouveau personnel lors de l'assemblée générale Sondage auprès des nouveaux membres du personnel
Enjeu : Engagement citoyen des élèves Orientation : Contribuer à faire des élèves des citoyens engagés	Éduquer l'élève aux valeurs démocratiques, à l'importance du bien commun, de la solidarité locale et internationale	Développement de l'empathie chez les élèves	Participation à des projets, à des comités	Mise en place de comités, comme un comité EVB Conseil des élèves
Enjeu : Éducation à l'environnement Orientation : Sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux et aux objectifs de	Amener les élèves à réfléchir aux enjeux environnementaux Amener les élèves à poser des gestes concrets pour protéger l'environnement	Développement d'attitudes positives des élèves à l'égard de la nature et de l'environnement Adoption de comportements prosociaux et	Participation à des projets d'amélioration du milieu	Politique du centre en matière d'éducation à la viabilité et au développement durable Plan de gestion des matières résiduelles

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
développement durable		environnementaux		
<p>Enjeu : Ressources numériques</p> <p>Orientation : Assurer une utilisation adéquate des outils numériques</p>	<p>Intégrer l'utilisation des outils numériques en salle de classe</p> <p>Développer chez les élèves l'esprit critique dans l'utilisation des outils numériques</p> <p>Offrir des aides technologiques aux élèves qui en ont besoin</p>	<p>Intégration de nouvelles activités pédagogiques utilisant le numérique</p> <p>Développement d'activités visant à sensibiliser les élèves à une utilisation adéquate du numérique</p> <p>Accès aux aides technologiques</p>	<p>Rapport descriptif des nouvelles activités développées</p> <p>Perception des élèves et du personnel à l'égard des activités développées</p> <p>Nombre d'élèves ayant eu accès aux aides technologiques</p>	<p>Accès et disponibilité du matériel</p> <p>Soutien technique pour l'utilisation et l'entretien du matériel</p> <p>Partage de pratiques pédagogiques utilisant le numérique</p> <p>Plan de formation découlant des besoins exprimés par le personnel</p> <p>Accompagnement des élèves bénéficiant de mesures d'aide technologique</p>

Tableau synthèse des orientations et des objectifs – Le Plan d’engagement vers la réussite 2018-2022, c’est l’affaire de tous!¹

Version officielle
Adoptée le 19 juin 2018



Tableau synthèse des orientations et des objectifs

Le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022,
c'est l'affaire de tous!

ORIENTATION	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART	PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS																													
Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire	Dépister et intervenir tôt	Annuellement, que toutes les écoles mettent en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les élèves du préscolaire et du 1 ^{er} cycle du primaire.	En 2012, selon les résultats de l'EQDEM, près d'un enfant sur quatre à la CSDGS (23 %) commençait sa scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins un des domaines de développement suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Santé physique et bien-être; • Compétences sociales; • Maturité affective; • Développement cognitif et langagier; • Habiletés de communication et connaissances générales. <p>De plus, cette étude nous indique que les vulnérabilités des garçons sont supérieures de 10% de plus que celles des filles.</p>	Répertorier nos partenaires et les outils de dépistage utilisés.	Rapport annuel des écoles pour la mise en place des actions mises en place.																													
	Soutenir la maîtrise de la langue française	Annuellement, maintenir au-dessus de 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire en améliorant notamment la réussite des garçons en portant le taux de réussite à 89 % d'ici 2022.	Epreuve d'écriture 4 ^e année <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année scolaire</th> <th>2016-2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tous</td> <td>90,0 %</td> </tr> <tr> <td>Filles</td> <td>93,8 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>86,1 %</td> </tr> <tr> <td>Ecart</td> <td>7,7 %</td> </tr> </tbody> </table>	Année scolaire	2016-2017	Tous	90,0 %	Filles	93,8 %	Garçons	86,1 %	Ecart	7,7 %	Poursuivre l'accompagnement des pratiques efficaces en écriture.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire.																			
	Année scolaire	2016-2017																																
Tous	90,0 %																																	
Filles	93,8 %																																	
Garçons	86,1 %																																	
Ecart	7,7 %																																	
	Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire.	Dresser le portrait de notre clientèle adulte en FGA et en FP en ce qui a trait à leur niveau de littératie.	Établir un plan d'action.	Dresser le portrait du niveau de littératie de la clientèle adulte qui fréquente nos centres FP et FGA.	Portrait de situation réalisé. Mise en place du plan d'action.																													
	Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement	D'ici 2022, diminuer le pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite de 65 % et moins au bilan en lecture, en écriture et en mathématiques. Pour les élèves de 6 ^e année du primaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65% et moins en lecture, écriture et en mathématiques. Pour les élèves de 2 ^e secondaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65% et moins en lecture, écriture et en mathématiques.	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">2016-2017</th> <th colspan="3">Primaire</th> <th>SEC.</th> </tr> <tr> <th>2^e</th> <th>4^e</th> <th>6^e</th> <th>2^e</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Français</td> <td>7,4 %</td> <td>10,9 %</td> <td>10,3 %</td> <td>29,3 %</td> </tr> <tr> <td>Lecture</td> <td>9,7 %</td> <td>15,5 %</td> <td>15,1 %</td> <td>34,4 %</td> </tr> <tr> <td>Écriture</td> <td>12,3 %</td> <td>17,0 %</td> <td>15,4 %</td> <td>32,7 %</td> </tr> <tr> <td>Mathématiques</td> <td>9,7 %</td> <td>10,0 %</td> <td>17,8 %</td> <td>29,7 %</td> </tr> </tbody> </table>	2016-2017	Primaire			SEC.	2 ^e	4 ^e	6 ^e	2 ^e	Français	7,4 %	10,9 %	10,3 %	29,3 %	Lecture	9,7 %	15,5 %	15,1 %	34,4 %	Écriture	12,3 %	17,0 %	15,4 %	32,7 %	Mathématiques	9,7 %	10,0 %	17,8 %	29,7 %	Faire le portrait des élèves (filles et garçons) à risque et monitorer leur réussite tout au long de l'année. Soutenir la mise en place des interventions ciblées. Poursuivre l'accompagnement des pratiques efficaces en lecture et en mathématique.	Pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins au bilan de juin en lecture, écriture et en mathématiques.
2016-2017	Primaire				SEC.																													
	2 ^e	4 ^e	6 ^e	2 ^e																														
Français	7,4 %	10,9 %	10,3 %	29,3 %																														
Lecture	9,7 %	15,5 %	15,1 %	34,4 %																														
Écriture	12,3 %	17,0 %	15,4 %	32,7 %																														
Mathématiques	9,7 %	10,0 %	17,8 %	29,7 %																														

ORIENTATION	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART	PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS																									
Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire	Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite : <ul style="list-style-type: none"> des garçons, 	D'ici 2022, augmenter à 74 % le taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2006-2007 (7 ans)</th> <th>2007-2008 (7 ans)</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>69,9 %</td> <td>72,5 %</td> <td>72,4 %</td> <td>75,7 %</td> </tr> <tr> <td>Filles</td> <td>78,4 %</td> <td>80,0 %</td> <td>79,1 %</td> <td>81,3 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>61,6 %</td> <td>64,5 %</td> <td>66,3 %</td> <td>69,9 %</td> </tr> <tr> <td>Écart</td> <td>16,8</td> <td>15,5</td> <td>12,8</td> <td>11,4</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2006-2007 (7 ans)	2007-2008 (7 ans)	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	Total	69,9 %	72,5 %	72,4 %	75,7 %	Filles	78,4 %	80,0 %	79,1 %	81,3 %	Garçons	61,6 %	64,5 %	66,3 %	69,9 %	Écart	16,8	15,5	12,8	11,4	Soutenir des activités significatives qui contribuent à l'engagement scolaire des garçons dans tous les secteurs de formation.	Taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans.
	Cohorte	2006-2007 (7 ans)	2007-2008 (7 ans)	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																									
	Total	69,9 %	72,5 %	72,4 %	75,7 %																									
	Filles	78,4 %	80,0 %	79,1 %	81,3 %																									
Garçons	61,6 %	64,5 %	66,3 %	69,9 %																										
Écart	16,8	15,5	12,8	11,4																										
<ul style="list-style-type: none"> des élèves ayant un plan d'intervention, 	D'ici 2022, augmenter à 51 % le taux de diplomation et de qualification des élèves qui ont un plan d'intervention (EHDAA) avant l'âge de 20 ans.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2006-2007 (7 ans)</th> <th>2007-2008 (7 ans)</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>EHDAA (avec PI)</td> <td>41,0 %</td> <td>44,1 %</td> <td>42,1 %</td> <td>45,3 %</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2006-2007 (7 ans)	2007-2008 (7 ans)	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	EHDAA (avec PI)	41,0 %	44,1 %	42,1 %	45,3 %	<p>Former et accompagner les intervenants des écoles et des centres en lien avec la démarche du PI et nous assurer de la collaboration avec le parent ou l'élève adulte.</p> <p>Lors des périodes de transition (d'un degré à l'autre, d'une école à l'autre et de la formation générale aux secteurs FGA et FP), prévoir des mécanismes efficaces de transfert de l'information relative aux élèves HDAA.</p> <p>Soutenir les pratiques évaluatives dans la mise en place du cadre de référence en adaptation-modification.</p>	Taux de diplomation et de qualification des élèves qui ont un plan d'intervention (EHDAA) avant l'âge de 20 ans.																
Cohorte	2006-2007 (7 ans)	2007-2008 (7 ans)	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																										
EHDAA (avec PI)	41,0 %	44,1 %	42,1 %	45,3 %																										
<ul style="list-style-type: none"> des élèves issus de l'immigration, 	D'ici 2022, augmenter à 82 % le taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Immigrants de première génération</td> <td>80,8 %</td> <td>89,2%</td> </tr> <tr> <td>Immigrants de deuxième génération</td> <td>72,9 %</td> <td>75,9%</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	Immigrants de première génération	80,8 %	89,2%	Immigrants de deuxième génération	72,9 %	75,9%	<p>Soutenir le développement organisationnel de la francisation et la concevoir en lien non seulement avec le langage, mais aussi avec la culture francophone québécoise permettant ainsi de développer des repères culturels indispensables.</p> <p>Développer une vision commune des meilleures pratiques qui permettent le vivre-ensemble et la concrétiser par les meilleures pratiques qui permettent de réussir un vivre-ensemble dans une culture québécoise nourrie des apports de sa diversité.</p>	Taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans.																	
Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																												
Immigrants de première génération	80,8 %	89,2%																												
Immigrants de deuxième génération	72,9 %	75,9%																												
<ul style="list-style-type: none"> et ceux issus de milieux défavorisés et de milieux intermédiaires. 	<p>D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux défavorisés (8 - 9 - 10) avant l'âge de 20 ans.</p> <p>D'ici 2022, augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux intermédiaires (4-5-6-7) avant l'âge de 20 ans.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Milieux défavorisés</td> <td>69,7 %</td> <td>76,9 %</td> </tr> <tr> <td>Milieux intermédiaires</td> <td>70,2 %</td> <td>72,2 %</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	Milieux défavorisés	69,7 %	76,9 %	Milieux intermédiaires	70,2 %	72,2 %	Soutenir les activités qui contribuent à développer l'engagement scolaire chez les élèves (filles et garçons).	Taux de diplomation et qualification des élèves qui ont commencé leur parcours secondaire dans une école en milieu défavorisé ou intermédiaire.																	
Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																												
Milieux défavorisés	69,7 %	76,9 %																												
Milieux intermédiaires	70,2 %	72,2 %																												

ORIENTATION	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART	PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS																						
	Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation, la qualification.	D'ici 2022, augmenter à 77 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans. D'ici 2022, augmenter à 80% le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans. D'ici 2022, diminuer de 3 % la proportion d'élèves qui quittent l'école ou le centre sans certification ni diplomation.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Diplômes</td> <td>66,9 %</td> <td>71,8 %</td> </tr> <tr> <td>Qualification</td> <td>5,5 %</td> <td>3,8 %</td> </tr> <tr> <td>Tous</td> <td>72,4 %</td> <td>75,7 %</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>14,7 %</td> <td>14,5 %</td> <td>13,1 %</td> <td>12,6 %</td> <td>11,3 %</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	Diplômes	66,9 %	71,8 %	Qualification	5,5 %	3,8 %	Tous	72,4 %	75,7 %	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	14,7 %	14,5 %	13,1 %	12,6 %	11,3 %	Faire connaître et valoriser auprès des élèves, des parents, des employés de la commission scolaire et des partenaires tous les parcours possibles menant à une diplomation ou à une qualification incluant la FGA et la FP.	Taux de diplomation (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans. Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans. Taux d'élèves sortants sans diplôme ou qualification.
Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																									
Diplômes	66,9 %	71,8 %																									
Qualification	5,5 %	3,8 %																									
Tous	72,4 %	75,7 %																									
2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016																							
14,7 %	14,5 %	13,1 %	12,6 %	11,3 %																							
Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun	Soutenir la mise en place des pratiques collaboratives et des interventions inspirées des pratiques efficaces issues de la recherche.	Annuellement, tous les établissements et les services élaborent leur plan de formation en intégrant notamment les pratiques collaboratives.		Soutenir les établissements dans l'élaboration du plan de formation et dans la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles ou autres formes de pratiques collaboratives. Développer des référentiels et des outils faisant la promotion et la diffusion des pratiques efficaces issues de la recherche.	Bilan annuel du plan de formation.																						
	Poursuivre et optimiser le développement local et régional en favorisant les échanges et les ententes de collaboration avec les partenaires du milieu.	Mise en place de projets structurants ou participation de la CSDGS à des projets structurants favorisant les échanges et les ententes de collaboration, notamment avec les partenaires de la petite enfance.		Développer des partenariats structurés avec les villes, CISSMO ou les organismes communautaires afin de soutenir les milieux défavorisés, les élèves issus de l'immigration, la clientèle EHDAA, la petite enfance et l'entrepreneuriat.	Rapport qualitatif des projets structurants de partenariat.																						
	Promouvoir l'importance de la participation des parents dans le cheminement et la vie scolaire de leur enfant.	Améliorer la concertation école-famille.		Poursuivre le déploiement du tutorat au secondaire et développer l'implantation au primaire. Développer des outils de communication entre l'école et les parents. Valoriser la participation des parents dans la vie scolaire de leurs enfants en offrant des ateliers et des formations aux parents.	Nombre d'activités de formation et de promotion.																						
Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves	Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non-violent et sans intimidation.	D'ici 2022, améliorer l'indice de vétusté physique afin que nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.	En excluant les édifices de Lignery et la place de la Cité, l'indice de vétusté physique (IVP) de nos bâtiments est de 22,89 %. Nous avons 42,86 % de nos bâtiments qui sont répertoriés dans un état satisfaisant.	Soutenir les établissements dans l'aménagement d'espaces qui favorise la réussite. Planifier annuellement les travaux à effectuer.	Indice de vétusté physique (IVP).																						

ORIENTATION	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART	PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS															
		<p>Annuellement, tous les établissements réalisent des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, offrir des activités culturelles, sportives, scientifiques, numériques ou entrepreneuriales.</p> <p>Annuellement, tous les établissements mettent en œuvre leur plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>% d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable</th> <th>% d'élèves qui sont généralement satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Primaire</td> <td>75%</td> <td>70%</td> </tr> <tr> <td>Secondaire</td> <td>70%</td> <td>82%</td> </tr> <tr> <td>Formation générale aux adultes</td> <td>91%</td> <td>81%</td> </tr> <tr> <td>Formation professionnelle</td> <td>92%</td> <td>91%</td> </tr> </tbody> </table>		% d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable	% d'élèves qui sont généralement satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre	Primaire	75%	70%	Secondaire	70%	82%	Formation générale aux adultes	91%	81%	Formation professionnelle	92%	91%	<p>Maintenir le suivi et l'actualisation des plans de lutte contre la violence et l'intimidation.</p> <p>Offrir de la formation et de l'accompagnement au regard des meilleures pratiques de gestion des comportements et du développement des habiletés sociales.</p> <p>Mise en œuvre du plan numérique.</p>	<p>Rapport qualitatif de l'apport de ces activités en lien avec le développement du plein potentiel de nos élèves.</p> <p>Taux d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable et sont satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre.</p>
	% d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable	% d'élèves qui sont généralement satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre																		
Primaire	75%	70%																		
Secondaire	70%	82%																		
Formation générale aux adultes	91%	81%																		
Formation professionnelle	92%	91%																		
Soutenir le développement des saines habitudes de vie.	Offrir la possibilité aux élèves de bouger pendant au moins 60 minutes par jour.	En moyenne, près de 50% de tous les élèves affirment faire de l'activité physique chaque jour. La majorité aimerait en faire davantage.	Développer des outils d'accompagnement des milieux.	Rapport qualitatif des établissements.																

S:\INTER\SERVICES\Comités-Commission\Plan d'engagement vers la réussite 18-22\PEVR CSDGS\PEVR 2018-2022-Orientations_objectif - Version officielle.docx